



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Pays Carcassonnais
22 septembre 2021 – Le Bristol – Carcassonne

1^{er} COLLEGE	Présent	Représenté
Madame Yolande PITON - Maire de Castans	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Jean-Régis GUICHOU - Maire de Couffoulens	X	
Monsieur Dorothee PECHAIRE - Maire de Bouilhonnac	X	
Monsieur Jean-Paul BOUYSSSET - Mairie de Cuxac Cabardès		Excusé
Monsieur Jean Claude PISTRE - Maire d' Arzens	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Christine PEANY - Maire de Puicheric	X	
Madame Martine ESCANUELA - Maire de Serviès en Val	X	
Monsieur Aurélien TURCHETTO - Maire de Villesequelande	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Magali ARNAUD – Maire de Villar en Val		Excusée
Monsieur Alain GINIES - Maire de Villeneuve Minervois	X	
Madame Patricia DHUMEZ - Mairie de Preixan	X	
Monsieur Max BRAIL – Mairie de Lastours		Excusé
2^{ème} COLLEGE		
Monsieur Robert ALRIC - Conseiller Départemental du Canton de Trèbes	En cours de modification suite aux élections	
Monsieur Philippe CAZENAVE - Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne II	En cours de modification suite aux élections	
Madame Muriel CHERRIER - Conseillère Départementale du Canton de Villemoustaussou		Excusé
Monsieur Philippe ANDRIEU – Conseiller Régionale	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Hélène GIRAL – Conseillère Régionale	En cours de modification suite aux élections	
Madame Tamara RIVEL - Présidente Pays Carcassonnais	X	
Madame Mireille ROBERT - Député de l'Aude : 3 circonscription		Excusée
Monsieur Régis BANQUET - Président Carcassonne Agglo	Pouvoir	M Philippe CLERGUE
Monsieur Alain GINIES - Conseiller Départemental du Canton de Rieux Minervois	X	
Monsieur Jean-Noël LLOZE - Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne 3	En cours de modification suite aux élections	
Madame Danièle HERIN - Député de l'Aude :1 circonscription		Excusée
Madame Chloé DANILLON - Conseillère Départementale du Canton de Carcassonne I	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Patric ROUX - Conseiller Régional	En cours de modification suite aux élections	
Madame Stéphanie HORTALA - Conseillère Départementale du Canton de Montréal	En cours de modification suite aux élections	
3^{ème} COLLEGE		
Monsieur Didier ASTRE - EAURIZON	X	
Monsieur Julien CHIRON – Génération VTT		Excusé
Monsieur Christian AUDOUY – Festival Guitares à travers chants		Excusé
Madame Michèle HEYDORFF – Le Théâtre dans les Vignes	X	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Jacques CHANUT – Fédération du bâtiment		Excusé
Monsieur Philippe CLERGUE - SETSN Gouffre de Cabrespine	X	
Monsieur Eric PECHADRE - Les Cabanes dans les Arbres	X	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Georges COMBES - Association ABRIBUS	X	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Michel VANDERWAEREN	X	
Madame Bénédicte GOBE – Château l'Amiral		Excusée
Madame Stéphanie NEDELEC – Gîte de France - SCIC Sudfrance.fr	X	
Monsieur DURAND André - Association "Le Moulin à Papier"	X	
Madame Patricia IZARD – CFPM	X	
Monsieur Philippe LAGARDE – Edition Itinérances		Excusé
Monsieur VERGNES - Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aude		Excusé
Monsieur Michel YVON	X	
Monsieur Jean CAIZERGUES – Chambre des Commerces et d'Industrie de l'Aude	Pouvoir	M Bertrand BALDY
Madame Marie-Elise GARDEL – Archéologue		Excusée
Madame Laure QUILLES MILLET - Association "Pierres sèches en Montagne Noire"		Excusée
Madame Evelyne ROBERT - Atelier du Livre	X	
Madame Cécile MICOULEAU – Les Ampéfolies de Moussoulens	X	
Madame Monique SUBRA - Editions du Cabardès		Excusée
Monsieur PECCOLO - Restaurant « La Marbrerie »		Excusé
Monsieur Gilles FOUSSAT - Syndicat du Cru Malepère		Excusé
Monsieur VERA : Président de la Chambre des Métiers	Pouvoir	M Jean-Michel MARTIN
Madame Magali MALET-LACUVE - Camping de Villegly	X	Mme Tamara RIVEL
Madame Marie Chantal FERRIOL – FNASSEM	X	

Le quorum est atteint : 1^{er} collège : 9 2^{ème} collège : 5 3^{ème} collège : 16 TOTAL : 30/ 44

Présents hors bureau : Madame Nathalie HUZÉ : Commissaire aux comptes, madame Marie-Françoise ROBERT expert-comptable, madame Valérie LAFON Pays Carcassonnais, Madame Céline MARAIRE Pays Carcassonnais

Rapport moral de la Présidente :

L'année 2020 a été une année difficile pour tous mais nous pouvons cependant nous réjouir du fait que l'équipe technique du GAL a su s'adapter à de nouvelles méthodes de travail et que les porteurs de projet ont aussi profiter de ce temps de confinement pour affiner leur projet de développement.

Comme vous allez pouvoir le constater dans le rapport d'activités, le nombre de projets votés en opportunité ou en programmation définitive est conséquent (8 et 10) ainsi que le nombre de dossiers payés (14), et ce dernier point a été essentiel pour permettre la survie de structures en difficultés durant le COVID.

J'en profite pour remercier pour leur grande réactivité dans ces actes de paiement tous les cofinanceurs : en 1^{er} lieu, les cofinanceurs pour lesquels nous portons le programme LEADER : la CDC de la Montagne Noire et Carcassonne Agglo mais aussi la Région Occitanie, l'Etat, le Conseil départemental de l'Aude et les Mairies de Moussoulens et Couffoulens, sans eux, il aurait été impossible de payer les financements européens dans un délai répondant à l'urgence de la situation.

2020 était aussi la dernière année de programmation sur ce programme et nous avons fait appel à un cabinet pour réaliser une évaluation de notre travail, évaluation qui vous sera présentée par Jean Paul Villié du Cabinet SITELLE à la fin de notre Assemblée.

Cette année-là a vu aussi la fin de notre enveloppe LEADER et c'est avec un grand soulagement que nous avons appris la décision européenne de donner à tous les GAL une enveloppe financière supplémentaire (montant financier variable selon la consommation de chaque GAL) pour 2 années de transition (2021-2022), repoussant ainsi le travail d'élaboration du nouveau programme LEADER 2023-2027 à 2022/2023, années que nous espérons « normales », ce qui nous permettra d'organiser des temps d'échange autour de la nouvelle programmation.

Je remercie bien vivement pour leur travail à nos côtés et leur assiduité, les techniciens du Comité technique, les élus, entreprises, particuliers du comité de programmation sans qui le GAL n'aurait pu faire avancer tous ces dossiers.

Madame la Présidente propose d'aborder l'ordre du jour suivant :

1. Validation du procès-verbal du conseil d'administration du 09 novembre 2020
2. Renouvellement des membres du bureau de l'Association du Pays Carcassonnais
3. Désignation des membres pour l'Assemblée des Territoires du Conseil Régional
4. Point activités 2020 / Perspectives 2021 avec l'évaluation finale du GAL 2014-2020 par le Cabinet SITELLE
5. Validation de la demande de subvention « Animation Gestion du GAL 2021 »
6. Rapport financier 2020 et vote des cotisations et du budget 2021.
7. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal du conseil d'administration du 09 novembre 2020

Mme la Présidente demande aux membres du conseil d'administration présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur le procès-verbal du Conseil d'administration du 09 novembre 2020 ?

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal du conseil d'administration du 09 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2. Renouvellement des membres du bureau de l'Association du Pays Carcassonnais

Suite aux élections municipales de 2020 et aux changements du Conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2020, ce dernier doit élire les nouveaux membres du Bureau de l'association.

Voici nos propositions :

- Présidente : Madame Tamara RIVEL
- Vice-présidents : Madame Stéphanie Hortala **remplacée par Madame Muriel Cherrier, Monsieur Denis Adivèze remplacé par Madame Yolande Piton, Monsieur Pierre Henri Ilhes remplacé par Monsieur Alain Giniès.**
- Secrétaire : **Monsieur Georges Combes remplacé par Monsieur Jean-Régis Guichou**
- Secrétaire adjointe : Madame Magali Arnaud (pas de changement)
- Trésorier : Monsieur André Durand (pas de changement)
- Trésorière adjointe : Madame Marie Chantal Ferriol (pas de changement)
- Représentant de Carcassonne Agglo : Monsieur Régis Banquet (pas de changement)
- Représentant du Conseil Régional : Monsieur Philippe Andrieu (nomination des élus régionaux en cours)

Ces personnes font partie du Comité de programmation du GAL, ce qui permet une meilleure compréhension de notre travail.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le renouvellement des membres du bureau est adopté à l'unanimité.

3. Désignation des membres pour l'Assemblée des Territoires du Conseil Régional

Cet organe consultatif du Conseil Régional d'Occitanie a pour vocation d'inscrire l'action régionale dans la proximité et de faciliter la mutualisation des expériences entre les territoires et la diffusion de l'innovation.

L'Assemblée des Territoires est constituée de **158 élus locaux** ne siégeant pas au Conseil Régional, désignés de façon paritaire par les territoires de projets (Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, Pays, EPCI ...) avec la volonté d'être en adéquation avec les territoires vécus.

Voici nos propositions :

- Titulaire 1 : Tamara Rivel (Carcassonne) Suppléante 1 : Patricia Dhumez (Preixan)
- Titulaire 2 : Martine Escanuela (Serviès en Val) Suppléante 2 : Yannick Dufour-Loriolle (Brousses et Villaret)
- Titulaire 3 : Aurélien Turchetto (Villesèquelande) Suppléant 3 : Jean Claude Pistre (Arzens)

Ces personnes ont participé à une réunion de présentation de l'Assemblée des territoires le 3 mai dernier par visioconférence.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, les nouveaux membres pour l'Assemblée des Territoires du Conseil Régional sont adoptés à l'unanimité

4. Point activités 2020 / Perspectives 2021 avec l'évaluation finale du GAL 2014-2020 par le Cabinet SITELLE

Point activités 2020 :

- **4 Comités techniques « COTEC »** (réservés aux techniciens des collectivités, Chambres Consulaires et partenaires comme l'ADT, le CAUE) pour donner un avis technique sur chaque projet déposé aux membres du COPROG.

- **4 Comités de Programmation « COPROG »** constitué de 10 titulaires publics et de 13 titulaires privés (et autant de suppléants pour pallier à l'absentéisme) donnant en 1^{er} lieu un avis d'opportunité favorable ou non sur chaque projet avant de voter la programmation définitive du projet après avis des financeurs nationaux. Il faut souligner la motivation et l'implication de ces membres puisque le **quorum a toujours été respecté**, quorum essentiel pour la bonne marche du programme. Rappelons aussi que l'Europe demandait 4 COPROGS par an, nous avons donc rempli cette mission.
- **30 personnes** reçues pour la découverte de leur projet et pour l'explication du programme LEADER du Carcassonnais.

8 projets votés en opportunités en 2020 :

- **Création d'un gîte 4* : « Le Mas de l'Ecluse » à Caux et Sauzens** : Coût du Projet : 432 176.30€ / Europe : 100 000.00€ / Région Occitanie : 100 000.00€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Auto-financement : 222 176.30€
- **Modernisation de la Maison d'hôtes « Château de Villeneuve » à Montolieu** : Coût du Projet : 29 976.10€ / Europe : 19 184.70€ / Carcassonne Agglo : 4 796.18€ / Auto-financement : 5 995.22€
- **Plan de communication du « Domaine Château l'Amiral » à Aigues Vives** : Coût du Projet : 30 477.48€ / Europe : 19 505.60€ / Carcassonne Agglo : 4 876.40€ / Auto-financement : 6 095.48€
- **Plan de communication du « SUDFRANCE.FR » à Carcassonne** : Coût du Projet : 23 171.93€ / Europe : 14 830.04€ / Carcassonne Agglo (80%) : 2 966.01€ / CDC Montagne Noire (20%) : 741.50€ / Auto-financement : 4 634.39€
- **Plan de communication du « Domaine Rose et Paul » à Arzens** : Coût du Projet : 14 874.54€ / Europe : 9 519.71€ / Carcassonne Agglo : 2 379.93€ / Auto-financement : 2 974.91€
- **Plan marketing de l'Office de Tourisme de la Montagne Noire** : Coût du Projet : 28 437.70€ / Europe : 18 200.13€ / CDC Montagne Noire : 4 550.03€ / Auto-financement : 5 687.54€
- **Coopération Inter-GAL Canal du midi** : Coût du Projet : 16 170.00€ / Europe : 12 936.00€ / Pays Carcassonnais : 3 234.00€
- **Frais de fonctionnement du GAL 2021** : Coût du Projet : 79 620.28€ / Europe : 63 696.22€ / Région Occitanie : 7 962.03€ / Auto-financement : 7 962.03€

Maquette financière : Total des projets votés en opportunités pour 2020

	Plan de financement voté en opportunité
Coût total des projets	654 904.33€
Financement Européen	257 872.38€
Région Occitanie	107 962.03€
Carcassonne Agglo	25 018.52€
Pays Carcassonnais	7 962.03€
CDC Montagne Noire	5 291.53€
CRT	3 234.00€
Auto-financement MOP	247 563.85€

10 projets votés en programmations définitives en 2020 :

- **Création d'un Bistrot de Pays « L'Abitarela » à Castan** : Coût du Projet : 50 417.60€ / Europe : 32 267.26€ / Carcassonne Agglo : 8 066.82€ / Auto-financement : 10 083.52€
- **Développement de l'Association des Trufficulteurs Audois** : Coût du Projet : 54 280.83€ / Europe : 34 739.72€ / Carcassonne Agglo : 8 684.93€ / Auto-financement : 10 856.18€
- **Faciliter la contractualisation au sein de nouvelles filières agricoles : ADAOA** : Coût du Projet : 21 360.39€ / Europe : 13 645.20€ / Carcassonne Agglo : 2 295.40€ / CDC Montagne Noire : 1 147.70€ / Auto-financement : 4 272.09€
- **Plan de communication : Camping le Moulin de Ste Anne à Villegly** : Coût du Projet : 7 000.00€ / Europe : 4 480.00€ / Carcassonne Agglo : 1 120.00€ / Auto-financement : 1 400.00€
- **Campagne de communication pour le lancement d'une boutique paysanne à Carcassonne** : Coût du Projet : 9 800.65€ / Europe : 6 272.42€ / Carcassonne Agglo : 1 254.48€ / CDC Montagne Noire : 313.62€ / Auto-financement : 1 960.13€
- **Plan de communication : Domaine des Homs à Rieux Minervois** : Coût du Projet : 9 390.66€ / Europe : 6 010.00€ / Carcassonne Agglo : 1 502.50€ / Auto-financement : 1 878.15€
- **Plan de communication : Château d'Argères à Laure Minervois** : Coût du Projet : 21 130.00€ / Europe : 13 523.20€ / Carcassonne Agglo : 3 380.80€ / Auto-financement : 4 226.00€
- **Plan de communication du « Domaine Château l'Amiral » à Aigues Vives** : Coût du Projet : 30 477.48€ / Europe : 19 505.60€ / Carcassonne Agglo : 4 876.40€ / Auto-financement : 6 095.48€
- **Coopération Inter-GAL Canal du midi** : Coût du Projet : 16 170.00€ / Europe : 12 936.00€ / Pays Carcassonnais : 3 234.00€
- **Frais de fonctionnement du GAL 2020** : Coût du Projet : 135 233.17€ / Europe : 108 186.54€ / Région Occitanie : 13 523.32€ / Auto-financement : 13 523.32€

Maquette financière : Total des projets votés en programmations pour 2020

	Plan de financement voté en programmation 2020
Coût total des projets	346 708.38€
Financement Européen	244 781.60€
Carcassonne Agglo	31 164.36€
Pays Carcassonnais	15 061.24€
Région Occitanie	13 523.32€
CDC Montagne Noire	1 446.49€
Auto-financement MOP	39 910.84€

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2020, nous avons programmé définitivement **2 134 620.32€** de **FEADER** sur l'ensemble des fiches action soit **85.20%** de l'enveloppe initiale 🍷

14 projets payés en 2020 :

- **Création d'un spéléo parc au Gouffre Géant de Cabrespine** : Coût du Projet : 48 335.00€ / Europe : 30 934.40€ / Carcassonne Agglo : 7 733.60€ / Auto-financement : 9 667.00€
- **Construction d'une halle par la Mairie de Moussoulens** : Coût du Projet : 51 998.03€ / Europe : 32 947.18€ / Carcassonne Agglo : 8 651.22€ / Auto-financement : 10 399.63€

- **Rénovation de la Maison du Cabardès à Aragon** : Coût du Projet : 226 664,37€ / Europe : 76 993,65€ / Département : 58 932,74€ / ETAT DETR : 45 405,03€ / Auto-financement : 45 332,95€
- **Modernisation de la Maison de la Truffe à Villeneuve Minervois** : Coût du Projet : 50 929,45€ / Europe : 32 275,56€ / Auto-financement : 18 334,61€
- **Plan de communication du « Domaine Le Crouzet » à Fraisse Cabardès** : Coût du Projet : 10 986,49€ / Europe : 7 031,27€ / CDC Montagne Noire : 1 757,84€ / Auto-financement : 2 197,30€
- **RCF : Emission radios de valorisation du territoire touristique du Pays Carcassonnais** : Coût du Projet : 28 837,50€ / Europe : 18 455,99€ / Carcassonne Agglo : 3 000,00€ / CDC Montagne Noire : 1 614,00€ / Auto-financement : 5 767,50€
- **Aide à la mise en place d'évènement viticole d'envergure internationale : Carcassonne Agglo** : Coût du Projet : 22 800,00€ / Europe : 14 592,00€ / Auto-financement : 8 208,00€
- **Plan de communication : Camping le Moulin de Ste Anne à Villegly** : Coût du Projet : 7 000,00€ / Europe : 4 480,00€ / Carcassonne Agglo : 1 120,00€ / Auto-financement : 1 400,00€
- **Amélioration du camping « La Porte d'Autan » à Saissac** : Coût du Projet : 21 923,59€ / Europe : 14 031,08€ / Mairie de Saissac : 1 403,10€ / CDC Montagne Noire : 2 104,67€ / Auto-financement : 4 384,74€
- **Coopération Inter-GAL Canal du midi** : Coût du Projet : 7 689,60€ / Europe : 6 151,68€ / Pays Carcassonnais : 1 537,92€
- **Frais de fonctionnement du GAL 2018-2019** : Coût du Projet : 157 798,82€ / Europe : 126 239,06€ / Région Occitanie : 15 779,88€ / Auto-financement : 15 577,98€
- **Réalisation d'une étude par la mairie de Limousis** : Coût du Projet : 17 520,00€ / Europe : 10 291,20€ / Auto-financement : 7 228,80€
- **Mystères et Secrets par la CIE Le Théâtre dans les Vignes** : Coût du Projet : 104 763,40€ / Europe : 58 000,00€ / Région Occitanie : 10 000,00€ / Mairie de Couffoulens : 1 000,00€ / Carcassonne Agglo : 3 500,00€ / Auto-financement : 32 263,40€
- **Modernisation de la base nautique de Puichéric : Eaurizon** : Coût du Projet : 133 120,46€ / Europe : 88 578,04€ / Région Occitanie : 14 851,58€ / Carcassonne Agglo : 5 299,81€ / Auto-financement : 24 391,03€

Maquette financière : Total des projets payés en 2020

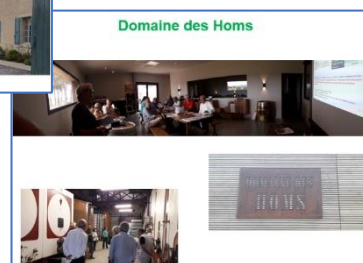
	Plan de financement voté en programmation 2020
Coût total des projets	890 047,34€
Financement Européen	521 001,11€
Département	58 932,74€
DETR	45 405,03€
Région Occitanie	40 631,46€
Carcassonne Agglo	29 304,63€
Mairie	2 403,10€
CDC Montagne Noire	1 416,49€
Auto-financement MOP	31 687,32€
Auto-financement	155 205,44€

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2020, 1 001 344,14€ de FEADER ont été payés sur l'ensemble des fiches action soit 39,97% de l'enveloppe initiale 😊

2020 : Mais aussi 😊

- **Coopération inter-GAL autour du Canal du Midi : Une exposition qui voyage sur le territoire** : Chambre d'Agriculture, Château de Ventenac Minervois, Mission Locale à Carcassonne, Lézignan, Limoux
- **Emissions radio RCF Pays d'Aude «Coups de cœur touristiques en Pays Carcassonnais» avec des porteurs de projet du GAL ou des membres du COTEC** : « Chambre des Commerce et d'Industrie de l'Aude » avec Marie DUCASSE / « Association des Trufficulteurs de l'Aude » avec Christelle LEGRAND / « Château de Puichéric » avec Dominica TEUSCHL / « Ethnopôle GARAE » avec Sylvie SAGNES / « Eaurizon » avec Didier ASTRE
- **1 site Internet « Pays Carcassonnais.com »** et ses 7 lettres d'informations par an.
- **1 communication « grand public »** avec les calendriers envoyés à tous les membres du Pays
- **1 communication sur les réseaux sociaux** : page FACEBOOK « Pays de Carcassonne, Terre de Séjours » (8 852 fans) – Twitter (2 007 abonnés).
- **1 présence sur le web** : Fliker, Calaméo, Google My Business (14 979 Personnes qui nous ont trouvé sur Google)
- **1 site Internet « Guide du Bâti en Pays de Carcassonne »** 229 consultations en 2020 pour 108€. La question est posée aux membres du conseil d'administration : **Doit-on garder le site internet vu son ancienneté ?** L'agence de communication « Résonance » qui s'occupe de la gestion des noms de domaine nous a indiqué que la vente se ferait aux enchères pour un minimum de 200 €. **Les membres décident de maintenir le site internet « Guide du Bâti en Pays de Carcassonne » mais demandent à ce qu'il soit mis à jour.**

Quand on teste les projets du GAL du Pays Carcassonnais : ☺



4. Perspectives 2021 avec l'évaluation finale du GAL 2014-2020 par le Cabinet SITELLE

La période COVID ne nous a pas empêché de continuer la rencontre avec les porteurs de projets, c'est plus la fin de l'enveloppe financière qui a ralenti notre démarche.

A ce jour, nous avons bien eu nos 2 comités de programmation avec 5 dossiers programmés définitivement, et 2 votés en opportunité.

La Région Occitanie a commencé l'évaluation de son programme européen durant l'année 2021 et une grande majorité de GAL ont choisi d'en réaliser une pour leur propre structure afin d'aider à la concrétisation d'un nouveau programme sur la période 2023-2027.

C'est aussi ce qu'ont décidé les membres du Comité de Programmation le 14 décembre 2020 en donnant l'autorisation de recruter un cabinet extérieur.

Le Cabinet SITELLE a été recruté avec le calendrier suivant :

Une première réunion avec l'équipe technique et la Présidente du GAL Tamara RIVEL a eu lieu le **18 mars** dernier afin de donner les documents nécessaires au Cabinet et de travailler sur une proposition méthodologique et calendaire.

L'étude se déroulera de mars à octobre 2021 avec les réunions suivantes :

-Début avril : envoi d'un questionnaire aux membres COTEC/COPROG et Porteurs de projets.

-20 mai 2021 à 9h30 : rencontre avec le COTEC

-28 juin 2021 : jour du COPROG : ateliers le matin et COPROG l'après-midi.

-29 juin 2021 : ateliers avec les porteurs de projet.

-11 octobre 2021 : bilan final présenté aux membres du COPROG

-12 octobre 2021 : bilan final présenté en Assemblée Générale.

Ce travail nous aidera aussi à réaliser notre prochaine candidature 2023-2027 (fin 2021- 2022).

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport d'activités 2020 et les perspectives 2021 sont adoptés à l'unanimité.

5. Validation de la demande de subvention 2021

	Demande de subvention 2021
Europe	63 696.22€
Région	7 962.03€
Autre Maître d'Œuvre public *	65 813.39€
Sous Total financeurs publics	137 471.64€

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la demande de subvention 2021 est adopté à l'unanimité.

6. Rapport financier 2020

La parole est à Madame Marie Françoise ROBERT, expert-comptable pour le bilan 2020 :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'activité de l'association a été la suivante :

Les produits d'exploitation se sont élevés à 195 731€, dont 195 724€ de cotisations et subventions contre 161 445€ au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 21.23%.

Cette hausse ainsi programmée provient du calcul de la cotisation porté à .75€ par habitant contre .55€ en 2019, doit se lisser sur les exercices à venir.

Parallèlement, les frais généraux se sont élevés à 158 933€ contre 164 597€ soit un repli de 5 664€.

Ils comprennent :

- Les achats de fournitures et charges externes pour 33 371€, contre 38 667€ l'exercice précédent, en baisse de 5 296€
- Les autres frais généraux sont restés stables :
- Les impôts et taxes : contribution à la formation professionnelle pour 1 636€ €, contre 1 672€ n 2019,
- Les salaires et traitements pour 88 838€ €, contre 88 470€ l'exercice précédent,
- Les charges sociales pour 34 790€ €, contre 35 111€ l'exercice précédent,
- Les dotations aux amortissements pour 297€

Et les autres charges pour 1.

Le résultat net de cet exercice se solde par un excédent de 36 797€, contre 3 148€ au 31 décembre 2019

Commentaires sur le bilan

L'actif immobilisé a constaté l'enregistrement d'un ordinateur pour 926, la valeur nette des immobilisations est de 681€ au 31 décembre 2020.

Les créances s'établissent à 228 382€ contre 184 115€ en 2019,

La trésorerie s'élevait à 136 343€ au 31 décembre 2020 contre 25 587€ au 31 décembre 2019.

Au passif sont reprises les dettes pour un montant de 54 560€ et les fonds propres de 137 705€ auxquels se rajoute le résultat de cet exercice de 36 797€, excédent

que nous vous proposons d'affecter au fonds propres.

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

La parole est à Madame Nathalie HUZÉ, commissaire aux comptes pour le bilan 2020 :

Le rapport sera établi pour l'Assemblée générale mais je peux déjà vous dire que les comptes annuels sont au regard des règles et principe comptable français régulier et sincère et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

En conclusion, je n'ai rien de particulier à signaler pour l'année 2020.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			195 724	161 445	34 279	21.23
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			7	4	2	54.12
Total des Produits d'exploitation (I)			195 731	161 449	34 282	21.23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			33 371	38 667	5 296	13.70
Impôts, taxes et versements assimilés			1 636	1 672	36	2.18
Salaires et traitements			88 838	88 470	368	0.42
Charges sociales			34 790	35 111	320	0.91
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			297	659	362	54.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	18	17	95.38
Total des Charges d'exploitation (II)			158 933	164 597	5 664	3.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 797	3 148	39 945	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	36 797		3 148		39 945	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	195 731		161 449		34 282	21.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	158 933		164 597		5 664	3.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	36 797		3 148		39 945	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Document N° 000369 en Euros

MARIE FRANCOISE ROBERT

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	137 705	140 853	3 148	2,23
10300000 FONDS ASSOCIATIFS	137 705	140 853	3 148	2,23
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	36 797	3 148	39 945	NS
Total I	174 503	137 705	36 797	26,72
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	15	15		
51860000 FRAIS BANCAIRES A PAYER	15	15		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 712	20 597	10 886	52,85
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	9 712	20 597	10 886	52,85
DETTES FISCALES ET SOCIALES	44 834	25 850	18 983	73,44
42100000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL		4 297	4 297	100,00
42820000 DETTES PROV. P/ CONGES A PAYER	5 036	7 060	2 024	28,67
43100000 SECURITE SOCIALE	4 514	4 425	89	2,01
43720000 MUTUELLE	269	538	269	50,00
43730000 RETRAITE AGIR	3 214	3 146	68	2,15
43750000 AGIR.PREVOYANCE	198	196	3	1,51
43780000 SIST.MEDICINE DU TRAVAIL	99	97	2	1,87
43820000 CHARGES SOC. S/ CONGES A PAYER	2 583	3 685	1 101	29,89
44170000 SUBV CONSEIL GAL A RECEV	23 625	23 625		
44210000 ETAT- PRELEV A LA SOURCE IR	748	736	12	1,65
44310000 ACTIVITE PARTIELLE	2 512		2 512	
44860000 CHARGES A PAYER	1 636	1 672	36	2,18
Total IV	54 560	46 463	8 098	17,43
TOTAL GENERAL	229 063	184 168	44 895	24,38

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SEMBLAIRES				
20500000 CONCESSIONS BREVETS LICENCE	1 100	1 100		
28050000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS	1 100	1 100		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	598	598		
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	598	598		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	681	58	628	NS
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	16 073	15 147	926	6,11
21840000 MOBILIER	5 965	5 965		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	15 351	15 094	257	1,97
28184000 AMORT.MOBILIER	5 965	5 965		
Total II	681	58	628	NS
AUTRES CREANCES	90 427	155 285	64 858	41,77
44100300 COTISAT COMMUNES A RECEV	90 427	120 569	30 142	25,00
44170000 SUBV CONSEIL GAL A RECEV		34 716	34 716	100,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50	50		
50810000 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50	50		
DISPONIBILITES	136 343	25 597	110 756	432,86
51210000 COMPTES EN MONNAIE NATIO.		379	379	100,00
51230000 BANQUE POPULAIRE 1	136 343	25 208	111 135	440,86
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 562	3 193	1 631	51,09
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	1 562	3 193	1 631	51,09
Total III	228 382	184 115	44 267	24,04
TOTAL GENERAL	229 063	184 168	44 895	24,38

En résumé :

Recettes 2020 :

- 60 adhérents sur l'année 2020, ce qui représente 905,00€
- La CDC Montagne Noire et Carcassonne Agglo sont à jour de leur cotisation 2020 (5 647,50€ pour la CDC Montagne Noire et 88 955,25€ pour Carcassonne Agglo sur la base de 0,75€ / habitants.
- Les subventions européennes et régionales 2019 ont été versées (105 444,88€ de Leader et 13 180,61€ de la Région Occitanie).
- Les 20% restants des subventions européennes et régionales 2018 ont été versées (27 024,09€ de Leader et 6 756,02€ de la Région Occitanie).
- La subvention sur le projet de coopération Canal du Midi a été versée (6 151,68€ de Leader)

6. Vote des cotisations 2021

Rappel : Suite à la rencontre avec le service financier de Carcassonne Agglo (21 mai 2019) un état des subventions et cotisations du Pays Carcassonnais a été réalisé sur la période 2015-2023

Etat des subventions et cotisations du Pays Carcassonnais 2015-2023 suite réunion service finance Carcassonne Agglo du 21 mai 2019

Année de versement	EUROPE / REGION			Carcassonne Agglo			CDC Montagne Noire	Adhérents	Total Subventions	Budget de fonctionnement	
	FEADER	Région	Coût Total Europe + Région	Subventions votées par CA et AG Pays	Subventions versées	Reliquat de subventions non versées					
2015	0,00	0,00	0,00	220 388,00	150 000,00	-388,00	15 514,00	2 580,00	168 094,00	252 629,80	2€ / habitant
				Versé en 2017	70 000,00	Créance abandonnée					
2016	0,00	0,00	0,00	205 486,90	130 000,00	-75 486,90	9 345,60	2 415,00	141 760,60	183 275,80	2€ / habitant
						Créance abandonnée					
2017	113 719,43	14 214,92	127 934,35	111 674,00	70 000,00	-41 674,00	7 860,00	1 830,00	207 624,35	212 524,26	1€ / habitant
2018	102 804,60	12 850,57	115 655,17								
2018 (reliquat 2015/2016)	28 429,88	3 553,74	31 983,62	93 895,20	15 000,00	-78 895,20	6 117,60	1 305,00	170 061,39	204 740,02	0,80€ / habitant
TOTAL DES SUBVENTIONS VOTEES MAIS NON PAYEES						-120 569,20	Somme qui sera divisée sur les 4 années qui suivent				

Année de versement	EUROPE / REGION			Carcassonne Agglo			CDC Montagne Noire	Adhérents	Total Subventions	Budget de fonctionnement	
	FEADER	Région	Coût Total Europe + Région	Subventions votées par CA et AG Pays	Reliquat de subventions non versées	Total subvention annuelle					
2019	103 970,91	12 996,36	116 967,27	61 614,85	0,00	61 614,85	4 140,40	1 000,00	183 722,52	202 000,00	0,55€ / habitant
2020	105 454,14	13 181,77	118 635,91	86 250,00	30 142,30	116 392,30	5 647,50	500,00	241 175,71	236 282,74	0,75€ / habitant
2021	108 079,56	13 509,95	121 589,51	66 000,00	30 142,30	96 142,30	4 141,50	500,00	222 373,31	219 218,04	0,55€ / habitant
2022	63 793,94	7 974,24	79 742,43	108 000,00	30 142,30	138 142,30	6 777,00	500,00	225 161,73	225 000,00*	0,90€ / habitant
2023	85 000,00(1)	8 500,00	93 500,00	96 000,00	30 142,30	126 142,30	6 024,00	500,00	226 166,30	220 000,00**	0,80€ / habitant
Total des subventions votées mais non payées						0,00					

Coopération Fiche 5

Total maquette	92 000,00
2018	6069,82
2019	0
2020	51547,44
2021	34382,74

Base Population pour 2021/2022/2023 : Carcassonne Agglo : 115 000 / CDC MN : 7 530

* Le budget présenté tient compte du cabinet étude pour bilan final du GAL 2014-2020

** Le budget présenté tient compte du cabinet étude pour la réalisation du programme 2021- 2027

Le budget présenté ne tient pas compte des frais fin de mission

Le budget présenté ne tient pas compte de l'inflation de 2019 à 2023

Le budget présenté tient compte de la coopération à réaliser d'ici 2021 pour un montant de 85 000€, repartis sur 2018-2019-2020-2021 (montant à avancer pour l'association)

(1) Remboursement de la coopération 85 000€

6. Vote du budget 2021 :

Fichier Edition Outils
Pays Carcassonnais - GAL du Carcassonnais
BUDGET Prévisionnel 2021

DEPENSES 2021		€	RECETTES 2021		€
Facture 2020 - payé en 2021		3 000,00	Produits de gestion		
Services extérieurs			Reliquat Carcassonne Agglo 2018	30 142,30	
Fournitures	600,00		Carcassonne Agglo 2021 (0,55€/h)	66 042,35	
Poste - Cartouche encre	300,00		CDC Montagne Noire 2021 (0,55€/h)	4 106,85	
Poste - Boite postale	118,80		Cotisation Adhérents 2021	900,00	
Location Machine Poste 2021-2022	600,00		Total Produits de gestion	101 191,50	
Frais Postaux	2 500,00		Produits aides spécifiques		
Locations photocopieur / Sharps	2 400,00		Subvention Europe - Leader 2020	108 186,52	
Frais de télécoms - Orange	2 500,00		Subvention Région 2020	13 523,32	
Loyer bureau	5 000,00		Subvention Département	0,00	
EDF	1 700,00		Total Produits aides spécifiques	121 709,84	
Ménage Localux	500,00				
Assurances Local - responsabilité	1 800,00				
Aménagement Local	200,00				
Cotisations externes (ANPP-CAUE...)	1 500,00				
Comptable Bilan 2020	3 600,00				
Expert aux comptes bilan 2020	3 000,00				
Total services extérieurs	26 318,80				
Banques					
Cyber	36,00 €				
Chequier	2,75 €				
Com intervention	0,00 €				
Lettre info Découvert	0,00 €				
Interet débiteur	0,00 €				
Commission de dépassement	0,00 €				
Commission de découvert	0,00 €				
Cotisation CB	55,00 €				
Frais virement	20,00 €				
Total Frais Banque	113,75				
Charges de personnel					
Rémunérations du personnel	64 000,00				
Frais du personnel	2 000,00				
Impots	6 000,00				
Charges sociales	50 000,00				
Mutuelle	2 600,00				
Frais établissement Paie	300,00				
Taxe sur salaire-Fongicit-Agetos 2020	1 700,00				
Total charges de personnel	126 600,00				
Charges propres à la promotion					
Resonance communication Site Internet	1 300,00				
Participation Salons/Colloques	200,00				
Chevalet 2022	1 500,00				
Divers (reception, invitation ...)	1 000,00				
Divers (Abonnement semaine du minervois / la dépêche / RCF...)	700,00				
Coopération GAL du Carcassonnais	42 168,79				
Evaluation Gal du Carcassonnais	20 000,00				
Total promotion	66 868,79				
TOTAL CHARGES	222 901,34		TOTAL PRODUITS	222 901,34	

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, les points budget 2020, prévisionnel 2021 et cotisations 2021 sont adoptés à l'unanimité.

7. Questions diverses :

- Chédigny coopération : 2022
- AG : 12 octobre 2021 à 17h30

Les membres du Conseil d'Administration n'ont pas de questions

La Présidente Tamara RIVEL lève la séance à 16h

La Présidente,



Tamara RIVEL

Le Trésorier,



André DURAND